[HU] Fondation d'une Organisation autonome des fournisseurs de contenu hongrois

IRIS 2001-4:1/39

Márk Lengyel
Körmendy-Ékes & Lengyel Consulting, Budapest

Le 14 mars 2001, les principaux fournisseurs de contenu sur Internet de Hongrie ont créé leur organisation professionnelle, la Magyarországi Tartalomszolgáltatók Egyesülete (Association des fournisseurs hongrois de contenu - MTE). Le principal objectif de la MTE est de jouer un rôle d'autorégulation à l'égard au contenu d'Internet.

Au moment de sa fondation, la MTE a également approuvé un Tartalomszolgáltatási Kódex (code de contenu d'Internet). Ce code est basé sur la distinction entre le contenu édité, publié par le fournisseur de contenu ; le contenu payé, c'est-à-dire un contenu de nature commerciale tel que les publicités ; et le contenu généré par les utilisateurs, tel que les contributions aux forums Internet ou les participations aux chats.

Le code indique qu'alors que les fournisseurs de contenu assument l'entière responsabilité du contenu édité et du contenu payé, leur responsabilité est limitée en ce qui concerne le contenu généré par les utilisateurs qu'ils rendent disponibles. Le code contient des règles concernant, entre autres, la propriété intellectuelle, l'intégrité du contenu et l'archivage. Dans ses annexes, le code donne des conseils sur les principes éthiques liés à l'édition de contenu, à la protection des données personnelles et à la modération du contenu généré par les utilisateurs.

Une autre annexe jointe au code décrit la procédure établie par la MTE en cas de plainte. Les sanctions pouvant être imposées en cas de violation du code vont du simple avertissement à l'exclusion du membre concerné de l'association.

Code de de conduite de contenu d'Internet

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2025

© Observatoire européen de l'audiovisuel (Conseil de l'Europe) 2025